DLP 16-4-64 291494

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 43
Supplément n° 1

15 AVRIL 1964.

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Le nombre des périthèces murs a augmenté sensiblement. A la faveur de températures plus douces, la végétation évolue. Un nouveau traitement devra donc être appliqué sur toutes les variétés de poiriers ainsi que sur les pommiers qui auront dépassé le stade C3, du 19 au 21 avril inclus. Les pommiers tardifs seront traités dès l'apparition du stade C3 D.

HOPLOCAMPES DU PRUNIER

Les premiers adultes ont été recueillis en élevage le 13. Dans les vergers habituellement attaqués, intervenir lorsque 3/4 environ des pétales seront tombés avec : Roténone + mouillant - H.C.H. - Lindane - Parathions.

INFORMATIONS

RAVAGEURS PREFLORAUX

Les sorties d'adultes qui étaient abondantes vers le 10 avril sont plus réduites actuellement. L'activité de l'Anthonome s'est intensifiée. Des dégâts de Tordeuses des bourgeons ont été observés. Les femelles hivernantes de Tetranychus telarius (Araignée jaune) sont apparues en secteur chaud.

Contre les Tordeuses, employer l'Arseniate de Plomb ou le D.D.T. ; contre les Acariens, utiliser un produit agissant par contact.

GRANDES CULTURES

INSECTES DIVERS

Méligèthes du Colza. Le temps chaud de ces derniers jours a favorisé l'activité de ce ravageur qui a envahi de nombreux champs. La végétation est actuellement à un stade très sensible. Intervenir dès que la population sera d'environ 3 insectes par hampe.

Remarque : Quelques charançons des siliques ont déjà été observés.

Altises du Lin. Dans le cas de graines non traitées, surveiller la levée et intervenir éventuellement avec l'un des produits conseillés contre les Altises du Colza.

REMARQUE IMPORTANTE. La législation interdit l'emploi de produits toxiques pour les abeilles sur les plantes mellifères en pleine floraison. Sont reconnus non dangereux pour les abeilles : Roténone, Pyréthrines, Diethion, Endosulfan, Toxaphène, Polychlorocamphane, Dichlorophényltrichloréthanol, Thioquinox.

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - MONTREUIL s/b (Seine).

P 76